

Marché public de travaux

TRAITEMENT DES POLLUTIONS DES SOLS ET DES EAUX

Pouvoir adjudicateur¹

**ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT DE
BORDEAUX-EURATLANTIQUE**

Représentant du pouvoir adjudicateur²

LA DIRECTRICE GENERALE

MAPA (Procédure adaptée)

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

¹ Décret n° 2010-306 du 22 mars 2010

² Arrêté ministériel du 25 mars 2010

Bordereau des Prix Unitaires

Tous les prix sont mentionnés en euros HT

N° de prix	Désignation et prix unitaires en lettres	Prix unitaires en chiffres
A	INSTALLATION DE CHANTIER - SIGNALISATION – UTILITÉS Les prix A sont réputés comprendre : - la main d'œuvre - les énergies, fluides et consommables - le respect des dispositions du Règlement Chantier à Faibles Nuisances Les prix B à J sont réputés comprendre : - les installations de chantier - la signalisation de chantier - la main d'œuvre - les énergies, fluides et consommables - le respect des dispositions du Règlement Chantier à Faibles Nuisances - la remise des éléments de traçabilité nécessaires à l'établissement d'un rapport de travaux	
A1	CONSTATS SUR LES EXTERIEURS EXECUTES PAR HUISSIER (AVANT ET APRES TRAVAUX) Ce prix rémunère le coût des formalités de constats établis par un huissier de justice, avant et après travaux jugés nécessaires par l'EPA et la diffusion du constat auprès de l'EPA ou la Maitrise d'Œuvre. Ils sont obligatoirement organisés par l'entreprise pour les clôtures, portails, immeuble et/ou dépendance intérieur et extérieur, en fonction de la longueur cumulée des limites jugées à caractériser. Le forfait :	
A2	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE PAR GEOMETRE Ce prix comprend l'intervention d'un géomètre sur site pour tout relevé avant, en cours et/ou après travaux, y compris fourniture des relevés au format PDF et dwg. La demi-journée :	

bordeaux euratlantique

A3	ESSAI A LA PLAQUE – VERIFICATION DE LA RÉSISTANCE AUX TASSEMENTS Ce prix comprend la réalisation d'essais à la plaque pour vérification de la résistance aux tassements des sols comprenant 4 points de mesure sur la zone définie, y compris fourniture des résultats, plan de localisation et rapport de synthèse en format PDF. L'unité :	
A4	AMENEE / INSTALLATION / DEPLACEMENT / REPLI DE CLOTURES DE TYPE « HERAS M550 » ou équivalent (hauteur 2,45 m) Ce prix comprend la fourniture, l'amenée, l'installation suivant le profil de la voirie y compris les jambes de force si nécessaires, les déplacements éventuels pendant les travaux et le repli d'une barrière de type HERAS. Le mètre linéaire :	
A5	LOCATION DE CLOTURES, DE TYPE « HERAS M550 » ou équivalent (hauteur 2,45 m) Ce prix s'applique par mètre linéaire et par semaine et comprend la maintenance des barrières et le remplacement des éléments endommagés par des éléments similaires Le mètre linéaire par semaine :	
A6	AMENEE / INSTALLATION / DEPLACEMENT / REPLI DE CLOTURES DE TYPE « BARDAGE PLEIN BAC ACIER » 2 M SUR BASTAINGS BOIS CONFORMES AU REGLEMENT CHANTIER FAIBLES NUISANCES Ce prix comprend la fourniture, l'amenée, l'installation suivant le profil de la voirie y compris les plots béton et les jambes de force si nécessaires, les déplacements éventuels pendant les travaux et le repli d'une barrière de type « bardage plein bac acier 2 m ». Le mètre linéaire :	
A7	LOCATION DE CLOTURES, TYPE « BARDAGE PLEIN BAC ACIER » 2 M SUR BASTAINGS BOIS CONFORMES AU REGLEMENT CHANTIER FAIBLES NUISANCES Ce prix s'applique par mètre linéaire et par semaine et comprend la maintenance des barrières et le remplacement des éléments endommagés par des éléments similaires	

	Le mètre linéaire par semaine :	
A8	AMENEE / INSTALLATION / REPLI DE BUNGALOW A USAGE DE BUREAU OU SALLE DE REUNION Ce prix comprend l'amenée, l'installation du bungalow de tout type équipé (tables, chaises, rangements, etc.) et son raccordement en fluides et énergies sur le périmètre des opérations et son repli en fin de chantier. L'unité :	
A9	LOCATION DE BUNGALOW A USAGE DE BUREAU OU SALLE DE REUNION Le prix comprend la location du bungalow de tout type équipé (tables, chaises, rangements, etc.) y compris son entretien et tous fluides/énergies associés La semaine :	
A10	AMENEE / INSTALLATION / REPLI DE BUNGALOW A USAGE DE VESTIAIRES (ZONE VERTE PROPRE / ZONE ROUGE POLLUEE) Ce prix comprend l'amenée, l'installation du bungalow tout équipé à usage de vestiaires (tables, chaises, rangements, etc.) et son raccordement en fluides et énergies sur le périmètre des opérations et son repli en fin de chantier L'unité :	
A11	LOCATION DE BUNGALOW A USAGE DE VESTIAIRES (ZONE VERTE PROPRE / ZONE ROUGE POLLUEE) Ce prix comprend la location du bungalow tout équipé à usage de vestiaires (tables, chaises, rangements, etc.) y compris son entretien et tous fluides/énergies associés La semaine :	
A12	AMENEE / INSTALLATION / REPLI D'UNE ROULOTTE DE CHANTIER AUTONOME Ce prix comprend l'amenée, l'installation d'une roulotte de chantier autonome tout équipée, et son raccordement en fluides et énergies, sur le périmètre des opérations et son repli en fin de chantier L'unité :	

A13	LOCATION D'UNE ROULOTTE DE CHANTIER AUTONOME Ce prix comprend la location de la roulotte de chantier autonome toute équipée y compris son entretien et tous fluides/énergies associés La semaine :	
A14	LOCATION D'UNE CITERNE Ce prix rémunère à l'unité la mise disposition provisoire d'une citerne en cas d'impossibilité de raccordement au réseau, y compris fourniture de l'eau et raccordement aux installations de chantier. La semaine :	
A15	AMENEE, POSE ET REPLI DE PANNEAU D'IDENTIFICATION CHANTIER Ce prix rémunère conformément au RCFN : ⤴ la réalisation de la maquette du panneau de chantier en fonction des éléments fournis par le Maître d'Ouvrage, ⤴ la réalisation d'un panneau d'identification de chantier selon les prescriptions du Maître d'Ouvrage (cadre en acier galvanisé, épaisseur suffisante, impression haute définition), ⤴ l'amenée, le transport à pied d'œuvre du panneau au chantier, ⤴ la main d'œuvre et le petit matériel nécessaires, ⤴ la mise en place du panneau, y compris la fourniture et la mise en œuvre des matériaux nécessaires, quel que soit le moyen de fixation ⤴ l'entretien et le maintien en état du panneau pendant la durée du chantier ⤴ le démontage et le repli du panneau ⤴ la démolition des systèmes de fixation et la réfection des trottoirs L'unité :	
A16	FEUX DE CHANTIER Ce prix rémunère la location, la mise en place, le fonctionnement d'une paire de feux de trafic tricolores, y compris entretien et surveillance et quelle que soit sa source d'alimentation ; est également incluse la mise en place de deux panneaux de pré-signalisation. La journée :	

A17	SIGNALISATION ALTERNEE MANUELLE Ce prix rémunère la réalisation d'un alternat et comprenant deux personnes avec leurs E.P.I. et le matériel de signalisation réglementaire La journée :	
A18	DEBROUILLAGE ET GESTION DE VEGETAUX Ce prix comprend : △ le déplacement sur site, toutes les fournitures, les locations d'outillage, main d'œuvre, et toutes sujétions d'exécution nécessaires au débrouillage, △ le débrouillage et le nettoyage du terrain, avec ramassage de l'ensemble des déchets verts, △ l'abattage d'arbres jusqu'à 10 cm de circonférence à 1.00 m du sol, △ le dessouchage d'arbres précédemment abattus, △ le chargement, le transport et l'élimination des déchets verts en filière agréée. L'are :	
A19	BARRIERE ANTI-BATRACIENS Ce prix comprend la fourniture et la pose d'une barrière anti-batraciens et son enlèvement en fin de chantier : △ la fourniture et la pose des supports, h min = 0,30 m △ la fourniture et la pose du géotextile, y compris ancrage du géotextile dans le sol, △ l'entretien et le maintien en étant durant toute la durée des travaux, △ la dépose de la barrière en fin de travaux. Le mètre linéaire :	
A20	LOCATION D'UNE BALAYEUSE DE VOIRIE Ce prix rémunère la mise à disposition d'une balayeuse de voirie afin de garantir un nettoyage efficace sur les chaussées entourant les chantiers. La demi-journée :	
A21	PROTECTION DES ARBRES Ce prix comprend la mise en place de l'ensemble des éléments nécessaires à la protection d'arbres à conserver se situant dans l'emprise de travaux selon le protocole de la ville de Bordeaux L'unité :	
A22	GESTION DES PLANTES INVASIVES - ARRACHAGE ET MISE EN BENNE	

bordeaux euratlantique

	Ce prix comprend l'arrachage et la mise en benne de plantes exotiques envahissantes L'are :	
A23	GESTION DES PLANTES INVASIVES - ÉVACUATION EN FILIÈRE ADAPTÉE Ce prix rémunère l'évacuation en filière adaptée de plantes exotiques envahissantes. La tonne :	
B	TERRASSEMENT – REMBLAIEMENT <i>Ces prix rémunèrent la réalisation des travaux de terrassement et de remblaiement au cours des travaux de dépollution</i>	
B1	AMENEE ET REPLI DES MATERIELS ET ENGINS DE TERRASSEMENTS / REMBLAIEMENT Ce prix rémunère l'amenée, la location, la mise à disposition des matériels et engins nécessaires à la bonne exécution des travaux de dépollution prévus (pelle mécanique, chargeur, camion, etc.), y compris tous les éléments nécessaires à leur fonctionnement et leur repli en fin de chantier. Le forfait :	
B2	TERRASSEMENT MANUEL SANS EVACUATION DES DEBLAIS Ce prix rémunère l'exécution d'encaissements divers et de tranchées dans des terrains de toute nature, y compris la démolition d'anciennes fondations et revêtement, à l'exclusion de roches dures ou bétons armés et comprend : ⤴ le terrassement effectué entièrement à la main ⤴ le chargement des déblais et produits de démolition sur camion ou la mise en cordon des déblais ⤴ le maintien, la protection, le soutènement des canalisations et câbles rencontrés dans la fouille ⤴ le dressage des parois et le réglage des fonds à la cote voulue ⤴ les dispositifs nécessaires à l'accès des riverains, leur amenée, leur mise en place, leur déplacement éventuel et leur repli Le mètre cube :	
B3	TERRASSEMENT MECANIQUE SANS EVACUATION DES DEBLAIS Ce prix rémunère l'exécution d'encaissements divers dans des terrains meubles de toute nature,	

bordeaux euratlantique

	⤴ le terrassement mécanique à l'aide d'engin approprié, ⤴ la finition à la main dans l'embarras des canalisations souterraines ⤴ le maintien, la protection, le soutènement des canalisations et câbles rencontrés dans la fouille ⤴ le chargement des déblais et produits de démolition sur camion ou la mise en cordon des déblais ⤴ le dressage des parois et le réglage des fonds à la cote voulue ⤴ les dispositifs nécessaires à l'accès des riverains, leur amenée, leur mise en place, leur déplacement éventuel et leur repli, ⤴ la mise en sécurité de la fouille, Le mètre cube :	
B4	PILOTAGE DE CHANTIER PAR UN TECHNICIEN SPECIALISE EN DE POLLUTION DES SOLS ET DES EAUX Ce prix rémunère le pilotage de chantier par un technicien spécialisé en dépollution des sols et des eaux, lors des phases critiques (par exemple terrassement, tri de matériaux, suivi des évacuations, gestion des eaux souterraines) en application du programme de travaux de dépollution, y compris toutes sujétions de traçabilité des opérations réalisées. La journée :	
B5	DEMOLITION ET EXTRACTION DE BETONS ENTERRES SANS EVACUATION DES DEBLAIS Ce prix rémunère la démolition et l'extraction de bétons enterrés et autres éléments divers dans des terrains de toute nature (jusqu'à une profondeur de 3 m par rapport au terrain d'assiette), notamment la démolition d'anciennes dalles, fondations et revêtements, y compris de roches dures ou bétons armés et comprend : ⤴ Le sciage des éléments bétons le cas échéant, ⤴ le terrassement mécanique à l'aide d'engin approprié pour le dégagement des éléments enterrés, ⤴ le terrassement manuel dans l'embarras des canalisations souterraines le cas échéant, ⤴ le maintien, la protection, le soutènement des canalisations et câbles rencontrés dans la fouille, ⤴ la mise en sécurité de la fouille, ⤴ la démolition et l'extraction des bétons et autres éléments enterrés, y compris l'outillage nécessaire à l'opération (utilisation d'un brise roche hydraulique, d'un crunch à béton, d'un godet renforcé...), ⤴ le chargement des produits de démolition sur camion ou la mise en cordon des matériaux extraits, ⤴ les dispositifs nécessaires à l'accès des riverains, leur amenée, leur mise en place, leur déplacement éventuel et leur repli Le mètre cube :	

B6	COMBLEMENT DE VIDES – BETON MAIGRE LIQUIDE Ce prix rémunère au m3 le comblement de vides et cavités enterrées par du béton maigre liquide avec : ⤴ le chargement et le transport des matériaux, ⤴ l'amenée des matériaux à pied d'œuvre, ⤴ le déchargement des matériaux in situ, ⤴ la mise en place des matériaux par couche, La formulation du béton devra être conforme aux prescriptions du programme de travaux et sera soumise à l'accord du maître d'œuvre. Le mètre cube :	
B7	COMBLEMENT DE VIDES – SABLE FIN Ce prix rémunère au m3 le comblement de vides et cavités enterrées par du sable fin avec : ⤴ le chargement et le transport des matériaux, ⤴ l'amenée des matériaux à pied d'œuvre, ⤴ le déchargement des matériaux in situ, ⤴ la mise en place des matériaux par couche et le compactage, les couches ayant une épaisseur adaptée afin d'obtenir les exigences de portance demandées. Ces matériaux devront être conformes aux prescriptions du programme de travaux et seront soumis à l'accord du maître d'œuvre. Le mètre cube :	
B8	REMBLAIEMENT EN MATERIAUX RECYCLES 0/31.5 AVEC FOURNITURE Ce prix rémunère au m3 la fourniture et la mise en place mécanique de matériaux issus du concassage de bétons, réglés et compactés aux profils voulus (portance attendue pouvant varier entre 40 et 50 MPa en surface) avec : ⤴ le chargement et le transport des matériaux, ⤴ l'amenée des matériaux à pied d'œuvre, ⤴ le déchargement des matériaux sur emplacement de mise en œuvre, ⤴ la mise en place des matériaux par couche et le compactage, les couches ayant une épaisseur adaptée afin d'obtenir les exigences de portance demandées. Ces matériaux devront être conformes aux prescriptions du CCTP et sont soumis à l'accord du maître d'œuvre. Le mètre cube :	

B9	REMBLAIEMENT EN MATERIAUX RECYCLES 0/31.5 AVEC REPRISE SUR SITE OIN Ce prix rémunère au m3 la reprise sur site OIN (chargement et transport compris) et la mise en place mécanique sur le chantier de matériaux issus du concassage de bétons, réglés et compactés aux profils voulus (portance attendue pouvant varier entre 40 et 50 MPa en surface) avec : ⤴ le chargement et le transport des matériaux, ⤴ l'amenée des matériaux à pied d'œuvre, ⤴ le déchargement des matériaux sur emplacement de mise en œuvre, ⤴ la mise en place des matériaux par couche et le compactage, les couches ayant une épaisseur adaptée afin d'obtenir les exigences de portance demandées. Les caractéristiques techniques et géomécaniques des matériaux utilisés seront préalablement fournies par le Maître d'Ouvrage et les conditions spécifiques de mise en œuvre devront être soumises à l'accord du maître d'œuvre. Le mètre cube :	
B10	REMBLAIEMENT EN CALCAIRE 0/31,5 AVEC FOURNITURE Ce prix rémunère au m3 la fourniture et la mise en œuvre mécanique à l'engin approprié de calcaire 0/31,5, compacté et réglé aux profils voulus (portance attendue pouvant varier entre 40 et 50 MPa en surface) avec : ⤴ le chargement et le transport des matériaux, ⤴ l'amenée des matériaux à pied d'œuvre, ⤴ le déchargement des matériaux le déchargement des matériaux sur emplacement de mise en œuvre, ⤴ la mise en place des matériaux par couche et le compactage, les couches ayant une épaisseur adaptée afin d'obtenir les exigences de portance demandées. Ces matériaux devront être conformes aux prescriptions du CCTP et sont soumis à l'accord du maître d'œuvre. Le mètre cube :	
B11	REMBLAIEMENT EN CALCAIRE 0/31,5 AVEC REPRISE SUR SITE OIN Ce prix rémunère au m3 la reprise sur site OIN (chargement et transport compris) et la mise en œuvre mécanique à l'engin approprié de calcaire 0/31,5, compacté et réglé aux profils voulus (portance attendue pouvant varier entre 40 et 50 MPa en surface) avec : ⤴ le chargement et le transport des matériaux, ⤴ l'amenée des matériaux à pied d'œuvre, ⤴ le déchargement des matériaux le déchargement des matériaux sur	

bordeaux euratlantique

	emplacement de mise en œuvre, ⤴ la mise en place des matériaux par couche et le compactage, les couches ayant une épaisseur adaptée afin d'obtenir les exigences de portance demandées. Les caractéristiques techniques et géomécaniques des matériaux utilisés seront préalablement fournies par le Maître d'Ouvrage et les conditions spécifiques de mise en œuvre devront être soumises à l'accord du maître d'œuvre. Le mètre cube :	
B12	REMBLAIEMENT EN SABLE ET GRAVES AVEC FOURNITURE Ce prix rémunère au m³ la fourniture et la mise en œuvre mécanique à l'engin approprié de terres sablo-graveleuses compactées et réglées aux profils voulus (portance attendue pouvant varier entre 40 et 50 MPa en surface) avec : ⤴ le chargement et le transport des matériaux, ⤴ l'amenée des matériaux à pied d'œuvre, ⤴ le déchargement des matériaux le déchargement des matériaux sur emplacement de mise en œuvre, ⤴ la mise en place des matériaux par couche et le compactage, les couches ayant une épaisseur adaptée afin d'obtenir les exigences de portance demandées. Ces matériaux devront être conformes aux prescriptions du CCTP et sont soumis à l'accord du maître d'œuvre. Le mètre cube :	
B13	REMBLAIEMENT EN SABLE ET GRAVES AVEC REPRISE SUR SITE OIN Ce prix rémunère au m³ la reprise sur site OIN (chargement et transport compris) et la mise en œuvre mécanique à l'engin approprié de terres sablo-graveleuses compactées et réglées aux profils voulus (portance attendue pouvant varier entre 40 et 50 MPa en surface) avec : ⤴ le chargement et le transport des matériaux, ⤴ l'amenée des matériaux à pied d'œuvre, ⤴ le déchargement des matériaux le déchargement des matériaux sur emplacement de mise en œuvre, ⤴ la mise en place des matériaux par couche et le compactage, les couches ayant une épaisseur adaptée afin d'obtenir les exigences de portance demandées. Les caractéristiques techniques et géomécaniques des matériaux utilisés seront préalablement fournies par le Maître d'Ouvrage et les conditions spécifiques de mise en œuvre devront être soumises à l'accord du maître d'œuvre.	

	Le mètre cube :	
B14	REMBLAIEMENT EN REMBLAIS DIVERS AVEC REPRISE SUR SITE OIN Ce prix rémunère au m3 la reprise sur site OIN (chargement et transport compris) et la mise en place mécanique de remblais divers, réglés et compactés aux profils voulus (portance attendue pouvant varier entre 40 et 50 MPa en surface) avec : △ le chargement et le transport des matériaux, △ l'amenée des matériaux à pied d'œuvre, △ le déchargement des matériaux le déchargement des matériaux sur emplacement de mise en œuvre, △ la mise en place des matériaux par couche et le compactage, les couches ayant une épaisseur adaptée afin d'obtenir les exigences de portance demandées. Les caractéristiques techniques et géomécaniques des matériaux utilisés seront préalablement fournies par le Maître d'Ouvrage et les conditions spécifiques de mise en œuvre devront être soumises à l'accord du maître d'œuvre. Le mètre cube :	
B15	SURFAÇAGE (REGLAGE DE LA PLATEFORME SANS APPORT DE MATERIAUX EN FIN DE CHANTIER) Ce prix rémunère des travaux de profilage de la plateforme sans apport de matériaux complémentaires. Les vides étant comblés par les terres en place (répartition sur site en fonction du profil existant). Le mètre carré :	
B16	REPRISE DE REVETEMENT EXISTANT Ce prix rémunère au m2 la mise en œuvre et la reprise d'un revêtement existant pour réfection de surface au droit d'une zone dépolluée. Il pourra s'agir de refaire une dalle béton, un béton de propreté, un enrobé, un bicouche, etc. La finition sera identique à l'existant. Les matériaux proposés par l'entreprise devront être conformes aux prescriptions du programme de travaux et seront soumis au préalable à l'accord du maître d'œuvre. Le mètre carré :	
C	TRAITEMENT DES DECHETS SOLIDES ET MATERIAUX <i>Ces prix rémunèrent le traitement des déchets solides et des matériaux, depuis leur chargement jusqu'à leur valorisation, leur dépôt en attente de</i>	

	<i>valorisation ou leur élimination.</i>	
C1	AMENEE ET REPLI DES MATERIELS ET ENGINES DE CHARGEMENT EN VUE DES EVACUATIONS Ce prix rémunère l'amenée, la location, la mise à disposition des matériels et engins nécessaires à la bonne exécution des opérations de chargement en vue des évacuations (pelle mécanique, chargeur, etc), y compris tous les éléments nécessaires à leur fonctionnement et leur repli en fin de chantier. Le forfait :	
C2	CHARGEMENT DES MATERIAUX DE TERRASSEMENT Ce prix rémunère le chargement des matériaux de terrassement (dans le cas d'un chargement différé par rapport au terrassement (à partir de tas constitués) pour leur évacuation vers tout site adapté. Le mètre cube :	
C3	CHARGEMENT DE BETONS ET GRAVATS DIVERS Ce prix rémunère le chargement des matériaux de démolition (dans le cas d'un chargement différé par rapport à l'extraction (à partir de tas constitués) pour leur évacuation vers tout site adapté. Le mètre cube :	
C4	TRANSFERT DE TERRES ET CAILLOUX SUR SITE DU CHANTIER Ce prix rémunère à la tonne le transfert de terres et cailloux issus des terrassements (non pollués ou pollués) pour mise en dépôt sur le site du chantier (transfert de la zone d'excavation vers l'alvéole de stockage par exemple), le chargement étant rémunéré par les prix B3, B5, C2 ou C3. Le mètre cube :	
C5	CRIBLAGE DE MATERIAUX DE TERRASSEMENT CONTENANT DES DECHETS DIVERS – UTILISATION D'UN GODET CRIBLEUR SUR CHANTIER Ce prix rémunère au mètre-cube le criblage des matériaux de terrassement contenant des déchets et débris divers, avec utilisation d'un godet cribleur sur chantier. Les fines et les refus feront l'objet d'un traitement ultérieur après reprise non compris dans le présent poste.	

	Le mètre cube :	
C6	TRAITEMENT AUX LIANTS HYDRAULIQUES DE MATERIAUX DE TERRASSEMENT SUR CHANTIER Ce prix rémunère au mètre-cube le traitement aux liants hydrauliques de matériaux de terrassement avec sur chantier pour valorisation en sous-couche. Ce prix rémunère notamment l'amenée et le repli des engins de chantier nécessaires à la réalisation du traitement, la location du matériel, la réalisation des planches d'essais, etc. Préciser ici le liant et sa concentration maximale proposés : Le mètre cube :	
C7	EVACUATION DES TERRES ET CAILLOUX SUR SITE DE STOCKAGE PROVISOIRE OU DE MISE EN ŒUVRE DANS LE PERIMETRE « OIN » Ce prix rémunère à la tonne le transport des terres et cailloux issus des terrassements (non pollués ou pollués) et la mise en dépôt sur un site à convenir, dans le périmètre de l'OIN, le chargement étant rémunéré par les prix B3, B5, C2 ou C3. Ce prix comprend l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi des déchets. Le mètre cube :	
C8	EVACUATION ET TRAITEMENT DES TERRES ET CAILLOUX EN ISDI Ce prix rémunère à la tonne le transport et le traitement des déchets inertes (matériaux, terres et cailloux pouvant être pollués) issus des travaux de traitement des pollutions, le chargement étant rémunéré par les prix B3 ou C2. Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi des déchets. La tonne :	
C9	EVACUATION DE BETONS ET GRAVATS DIVERS en ISDI Ce prix rémunère à la tonne le transport et le traitement de bétons et gravats divers qualifiables d'inertes, le chargement étant rémunéré par les prix B5 ou C3 Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi des déchets.	

bordeaux euratlantique

	La tonne :	
C10	EVACUATION ET CONCASSAGE HORS SITE D'EXTRACTION DE BETONS ET GRAVATS DIVERS (VALORISATION SUR UNE PLATEFORME DE CONCASSAGE) Ce prix rémunère à la tonne le transport et le concassage des bétons et gravats divers inertes sur une plateforme de valorisation hors site d'extraction, le chargement étant rémunéré par les prix B3, B5, C2 ou C3. . Les matériaux seront laissés sur place après concassage (aucun retour des matériaux concassés vers le chantier). Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi de ces déchets. La tonne :	
C11	EVACUATION ET TRAITEMENT DES TERRES ET CAILLOUX VERS ISDI AVEC ADAPTATION (dite ISDI+ ou classe 3+) sur critères « fraction soluble / sulfates ». Ce prix rémunère à la tonne le transport et le traitement des déchets inertes (matériaux, terres et cailloux pouvant être pollués) issus des travaux de déconstruction et de dépollution, qui montrent un dépassement sur les critères fraction soluble / sulfates, le chargement étant rémunéré par les prix B3, B5, C2 ou C3. Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi des déchets. Préciser ici la limite d'acceptation en fraction soluble sur éluat en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en sulfates sur éluat en mg/kg : La tonne :	
C12	EVACUATION ET TRAITEMENT DES TERRES ET CAILLOUX VERS ISDI AVEC ADAPTATION (dite ISDI+ ou classe 3+) sur critère « antimoine sur éluat » Ce prix rémunère à la tonne le transport et le traitement des déchets inertes (matériaux, terres et cailloux pouvant être pollués) issus des travaux de déconstruction et de dépollution, qui montrent un dépassement sur le critère « antimoine », le chargement étant rémunéré par les prix B3, B5, C2 ou C3. Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi des déchets. Préciser ici la limite d'acceptation en antimoine sur éluat en mg/kg : La tonne :	

C13	EVACUATION ET TRAITEMENT DES TERRES ET CAILLOUX EN ISDND Ce prix rémunère à la tonne le transport et le traitement des terres polluées qualifiables de déchets non dangereux en cas d'évacuation, le chargement étant rémunéré par les prix B3, B5, C2 ou C3. Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi de ces déchets. Préciser ici la limite d'acceptation en Hydrocarbures C10-C40 en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en HAP (16 EPA) en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en BTEX en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en COHV en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en PCB en mg/kg : La tonne (hors TGAP) :	
C14	EVACUATION ET TRAITEMENT DES TERRES ET CAILLOUX VERS UN BIOCENTRE Ce prix rémunère à la tonne le transport et traitement des terres polluées redevables d'un traitement en filière biocentre, le chargement étant rémunéré par les prix B3, B5, C2 ou C3. Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi de ces déchets. Préciser ici la limite d'acceptation en Hydrocarbures C10-C40 en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en HAP (16 EPA) en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en BTEX en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en COHV en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en PCB en mg/kg : La tonne :	
C15	EVACUATION ET TRAITEMENT DES TERRES ET CAILLOUX EN ISDD (anciennement classe 1) Ce prix rémunère à la tonne le transport et le traitement des terres polluées qualifiables de déchets dangereux en cas d'évacuation, le chargement étant	

bordeaux euratlantique

	rémunéré par les prix B3, B5, C2 ou C3. Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi de ces déchets. Préciser ici la limite d'acceptation en Hydrocarbures C10-C40 en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en HAP (16 EPA) en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en BTEX en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en COHV en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en PCB en mg/kg : La tonne (hors TGAP) :	
C16	EVACUATION ET TRAITEMENT DES TERRES ET CAILLOUX EN DESORPTION THERMIQUE Ce prix rémunère à la tonne le transport et le traitement des terres polluées qualifiables de déchets non dangereux ou de déchets dangereux en cas d'évacuation, le chargement étant rémunéré par les prix B3, B5, C2 ou C3. Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi de ces déchets. Préciser ici la limite d'acceptation en Hydrocarbures C10-C40 en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en HAP (16 EPA) en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en BTEX en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en COHV en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en PCB en mg/kg : La tonne (hors TGAP) :	
C17	EVACUATION ET TRAITEMENT DES TERRES ET CAILLOUX EN INCINERATION Ce prix rémunère à la tonne le transport et le traitement des terres polluées qualifiables de déchets non dangereux ou de déchets dangereux en cas d'évacuation, le chargement étant rémunéré par les prix B3, B5, C2 ou C3. Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi de ces déchets. Préciser ici la limite d'acceptation en Hydrocarbures C10-C40 en mg/kg :	

bordeaux euratlantique

	Préciser ici la limite d'acceptation en HAP (16 EPA) en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en BTEX en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en COHV en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en PCB en mg/kg : La tonne (hors TGAP) :	
C18	EVACUATION ET TRAITEMENT DE DECHETS PATEUX EN INCINERATION Ce prix rémunère à la tonne le chargement, le transport et le traitement par incinération de matériaux pollués par des hydrocarbures, des HAP, etc, qualifiables de déchets dangereux pâteux en cas d'évacuation, le chargement étant rémunéré par les prix B3, B5, C2 ou C3. Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi de ces déchets. Préciser ici la limite d'acceptation en Hydrocarbures C10-C40 en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en HAP (16 EPA) en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en BTEX en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en COHV en mg/kg : Préciser ici la limite d'acceptation en PCB en mg/kg : La tonne (hors TGAP) :	
C19	EVACUATION ET TRAITEMENT DE TRAVERSES DE CHEMIN DE FER CREOSOTEES – SITE HORS EMPRISE FERROVIAIRE Ce prix rémunère à la tonne le chargement, le transport et le traitement de traverses de chemin de fer créosotées provenant de sites hors emprises ferroviaires SNCF. Ces déchets qualifiables de déchets dangereux en cas d'évacuation ne sont donc pas à la charge de la SNCF. Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi de ces déchets. La tonne (hors TGAP) :	
C20	EVACUATION ET TRAITEMENT DE DECHETS DIVERS ET D.I.B Ce prix rémunère à la tonne le chargement, le transport et le traitement de déchets divers et D.I.B (Déchets Industriels Banals) en Installation de	

bordeaux euratlantique

	Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND). Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi de ces déchets. La tonne (hors TGAP) :	
C21	EVACUATION ET TRAITEMENT DE FERRAILLES Ce prix rémunère à la tonne le chargement, le transport et le traitement de ferrailles en centre de valorisation matières (recyclage). Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi de ces déchets. La tonne :	
C22	EVACUATION ET TRAITEMENT DE BALLAST FERROVIAIRE Ce prix rémunère à la tonne le transport et le traitement de ballast ferroviaire réputé inerte en centre de valorisation matières (recyclage), le chargement étant rémunéré par les prix B3, B5, C2 ou C3. Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi de ces déchets. La tonne :	
C23	Taxe Générale sur les Activités Polluantes Ce prix rémunère la TGAP au prorata des quantités évacuées en filières redevables de cette taxe, sur présentation d'un justificatif Au réel sur facture	
C24	PROCEDURE D'ACCEPTATION PREALABLE Ce prix rémunère, par chantier, la réalisation de l'ensemble de la ou les procédures d'acceptation préalable nécessaires aux opérations d'évacuation et de traitement en filières hors site de lots de matériaux pollués, y compris renseignement des fiches d'identification déchets, fourniture de BSD pré-remplis, planification, etc, pour validation du MOE Dépollution et signature du Maître d'Ouvrage. Le forfait :	
C25	ANALYSE EN LABORATOIRE - POUR ÉVACUATION DE DÉBLAIS Ce prix rémunère le prélèvement d'un échantillon de matériaux réputés pollués (en place ou sur stock) et la réalisation d'une analyse d'acceptation	

	en filière hors site, par un laboratoire accrédité COFRAC comprenant a minima : ⤴ un test inerte selon l'arrêté du 12 décembre 2014, ⤴ 12 métaux sur brut (As, Ba, Cd, Cr, Cu, Hg, Mo, Pb, Ni, Sb, Se, Zn) L'unité :	
C26	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE GTR Ce prix rémunère le prélèvement d'un échantillon de matériaux réputés pollués (en place ou sur stock) et la réalisation d'une analyse dite « GTR » afin de caractériser d'un point de vue géotechnique les matériaux en vue d'une possible réutilisation en remblai. L'unité :	
C27	ANALYSE EN LABORATOIRE - GESTION DES EAUX D'EXHAURE Ce prix rémunère le prélèvement d'un échantillon d'eau (souterraine ou superficielle) et la réalisation des analyses nécessaire pour la demande de rejet aux réseaux SABOM, par un laboratoire accrédité COFRAC comprenant a minima : ⤴ 8 métaux sur brut (As, Cd, Cr, Cu, Hg, Pb, Ni, Zn) ⤴ Les hydrocarbures totaux C10-C40 ⤴ Les Nitrites / Nitrates ⤴ L'Azote Kjeldahl ⤴ La DCO / DBO5 ⤴ L'azote global ⤴ Les matières en suspension ⤴ Le phosphore total L'unité :	
C28	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE HCT C10-C40 SUR LES EAUX Ce prix rémunère le prélèvement d'un échantillon d'eau (souterraine ou superficielle) et la réalisation de l'analyse des Hydrocarbures totaux C10-C40, par un laboratoire accrédité COFRAC. L'unité :	
C29	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE HCT C5-C10 SUR LES EAUX Ce prix rémunère le prélèvement d'un échantillon d'eau (souterraine ou superficielle) et la réalisation de l'analyse des Hydrocarbures totaux C5-C10, par un laboratoire accrédité COFRAC.	

bordeaux euratlantique

	L'unité :	
C30	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE HAP SUR LES EAUX Ce prix rémunère le prélèvement d'un échantillon d'eau (souterraine ou superficielle) et la réalisation de l'analyse des Hydrocarbures aromatiques polycycliques (16 congénères, liste EPA), par un laboratoire accrédité COFRAC. L'unité :	
C31	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE BTEX SUR LES EAUX Ce prix rémunère le prélèvement d'un échantillon d'eau (souterraine ou superficielle) et la réalisation de l'analyse des benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes, par un laboratoire accrédité COFRAC. L'unité :	
C32	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE COHV SUR LES EAUX Ce prix rémunère le prélèvement d'un échantillon d'eau (souterraine ou superficielle) et la réalisation de l'analyse des Composés organo-halogénés volatils (19 congénères, liste « Macaoh »), par un laboratoire accrédité COFRAC. L'unité :	
C33	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE 12 METAUX SUR LES EAUX Ce prix rémunère le prélèvement d'un échantillon d'eau (souterraine ou superficielle) et la réalisation de l'analyse de l'antimoine, arsenic, baryum, cadmium, chrome, cuivre, mercure, molybdène, nickel, plomb, sélénium, zinc, par un laboratoire accrédité COFRAC. L'unité :	
C34	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE HCT C10-C40 SUR LES SOLS Ce prix rémunère le prélèvement d'un échantillon de sol et la réalisation de l'analyse des Hydrocarbures totaux C10-C40, par un laboratoire accrédité COFRAC. L'unité :	
C35	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE HCT C5-C10 SUR LES SOLS Ce prix rémunère le prélèvement d'un échantillon de sol et la réalisation de	

bordeaux euratlantique

	l'analyse des Hydrocarbures totaux C5-C10, par un laboratoire accrédité COFRAC. L'unité :	
C36	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE HAP SUR LES SOLS Ce prix rémunère le prélèvement d'un échantillon de sol et la réalisation de l'analyse des Hydrocarbures aromatiques polycycliques (16 congénères, liste EPA), par un laboratoire accrédité COFRAC. L'unité :	
C37	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE BTEX SUR LES SOLS Ce prix rémunère le prélèvement d'un échantillon de sol et la réalisation de l'analyse des benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes, par un laboratoire accrédité COFRAC. L'unité :	
C38	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE COHV SUR LES SOLS Ce prix rémunère le prélèvement d'un échantillon de sols et la réalisation de l'analyse des Composés organo-halogénés volatils (19 congénères, liste « Macaoh »), par un laboratoire accrédité COFRAC. L'unité :	
C39	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE 12 METAUX SUR LES SOLS Ce prix rémunère le prélèvement d'un échantillon de sol et la réalisation de l'analyse de l'antimoine, arsenic, baryum, cadmium, chrome, cuivre, mercure, molybdène, nickel, plomb, sélénium, zinc, par un laboratoire accrédité COFRAC. L'unité :	
D	ZONES DE STOCKAGE / TRAITEMENT <i>Ces prix rémunèrent la réalisation d'alvéoles de stockage pour des matériaux pollués en attente de traitement ou pour les besoins d'un traitement sur place (site d'extraction) ou sur site OIN.</i>	
D1	REALISATION D'UNE PLATEFORME ETANCHE 500 m² Ce prix rémunère la réalisation d'un fond de forme terrassé de 500 m² (15 m x 35 m), avec pentes 1%.	

bordeaux euratlantique

	L 'unité :	
D2	REALISATION D'UNE PLATEFORME ETANCHE 1000 m² Ce prix rémunère la réalisation d'un fond de forme terrassé de 1000 m² (25 m x 40 m), avec pentes 1%. L 'unité :	
D3	REALISATION D'UNE PLATEFORME ETANCHE 2000 m² Ce prix rémunère la réalisation d'un fond de forme terrassé de 2000 m² (50 m x 40 m), avec pentes 1%. L 'unité :	
D4	REALISATION D'UNE PLATEFORME ETANCHE 4000 m² Ce prix rémunère la réalisation d'un fond de forme de 4000 m² (100 m x 40 m) avec pentes 1%. L 'unité :	
D5	REALISATION DE MERLONS PÉRIPHÉRIQUES AUTOUR DES PLATEFORMES Ce prix rémunère la réalisation de merlons périphériques autour des plateformes étanches pour empêcher l'arrivée ou la sortie d'eau de ruissellement sur la plateforme Le mètre linéaire	
D6	REALISATION D'UN BASSIN DE RÉTENTION POUR UNE PLATEFORME ETANCHE 500 m² Ce prix rémunère la réalisation d'un bassin de rétention étanche en vue de contenir les eaux de ruissellement et/ou d'aspersion pour une plateforme de stockage étanche de 500 m² L 'unité :	
D7	REALISATION D'UN BASSIN DE RÉTENTION POUR UNE PLATEFORME ETANCHE 1000 m² Ce prix rémunère la réalisation d'un bassin de rétention étanche en vue de contenir les eaux de ruissellement et/ou d'aspersion pour une plateforme de stockage étanche de 1000 m²	



bordeaux euratlantique

	L 'unité :	
D8	REALISATION D'UN BASSIN DE RÉTENTION POUR UNE PLATEFORME ETANCHE 2000 m² Ce prix rémunère la réalisation d'un bassin de rétention étanche en vue de contenir les eaux de ruissellement et/ou d'aspersion pour une plateforme de stockage étanche de 2000 m² L 'unité :	
D9	REALISATION D'UN BASSIN DE RÉTENTION POUR UNE PLATEFORME ETANCHE 4000 m² Ce prix rémunère la réalisation d'un bassin de rétention étanche en vue de contenir les eaux de ruissellement et/ou d'aspersion pour une plateforme de stockage étanche de 4000 m² L 'unité :	
D10	REALISATION D'UN MASSIF ANTI-POINÇONNEMENT Ce prix rémunère la fourniture et la pose d'un massif anti-poinçonnement sableux (sur une épaisseur de 0,2 m) avant pose d'une bâche ou géomembrane. Le mètre-carré :	
D11	BACHE POLYANE TRIPLE EPAISSEUR Ce prix rémunère la fourniture et la pose d'une bâche polyane triple épaisseur 350 µm dans un fond de forme adapté, par tuilage dans le sens de la pente et ancrage périphérique. Le mètre-carré :	
D12	BACHE POLYANE SIMPLE Ce prix rémunère la fourniture et la pose d'une bâche polyane simple pour bâchage de tas de terres polluées, avec ancrage périphérique. Le mètre-carré :	
D13	GEOMEMBRANE PEHD 1 mm Ce prix rémunère la fourniture et la pose d'une géomembrane PEHD 1 mm	

bordeaux euratlantique

	dans un fond de forme adapté, avec soudures et ancrage périphérique. Le mètre-carré :	
D14	GEOTEXTILE INTISSE Ce prix rémunère la fourniture et la pose d'un géotextile intissé 200 g/m² dans un fond de forme adapté, avec tuilage et ancrage périphérique. Le mètre-carré :	
D15	REALISATION D'UN MASSIF DRAINANT ANTI-POINCONNEMENT Ce prix rémunère la fourniture et la pose d'un massif drainant anti-poinçonnement en graves roulées 40/80 (sur une épaisseur de 0,2 m), y compris dans une alvéole de stockage/traitement. Le mètre-carré :	
D16	FOURNITURE ET POSE D'UN SYSTEME D'ASPERSION Ce prix rémunère la fourniture et la pose d'un système d'aspersion de type goutte à goutte ou gicleurs sur tuyaux souples, pour recyclage des eaux. Le mètre-linéaire :	
D17	FOURNITURE ET POSE D'UN SYSTEME DE RECYCLAGE DES EAUX DE TRAITEMENT EN ALVEOLE Ce prix rémunère la fourniture et la pose d'un système de pompage des eaux du bassin de récupération d'une alvéole de traitement pour l'alimentation du système d'aspersion, avec crépine d'aspiration, bac tampon et filtration des fines avant renvoi en aspersion. L'unité :	
E	OUVRAGES DE POMPAGE DES EAUX SOUTERRAINES <i>Ces prix rémunèrent la réalisation de puits en diamètre 400 mm ou de forages en diamètre 125 mm destinés au pompage des eaux polluées.</i>	
E1	AMENEE ET REPLI D'UNE FOREUSE POUR Puits 400 mm Ce prix rémunère pour une foreuse : ▲ le transport aller	

bordeaux euratlantique

	⤴ le déchargement ⤴ les protections nécessaires lors du déchargement ⤴ le rechargement ⤴ le transport retour L'unité :	
E2	AMENEE ET REPLI D'UNE FOREUSE POUR FORAGE 125 mm Ce prix rémunère pour une foreuse : ⤴ le transport aller ⤴ le déchargement ⤴ les protections nécessaires lors du déchargement ⤴ le rechargement ⤴ le transport retour L'unité :	
E3	MISE EN STATION Ce prix rémunère pour une foreuse la mise en station au droit d'un point de foration. L'unité :	
E4	AVANT-TROU Ce prix rémunère la réalisation manuelle d'un avant-trou (1 m x 1m x 0,5 m profondeur) pour vérification des réseaux enterrés L'unité :	
E5	FORATION POUR Puits diamètre 400 mm Ce prix rémunère pour une foreuse la foration en diamètre 600 mm / 800 mm dans tous terrains (remblais ou sols naturels). Le mètre-linéaire :	
E6	FORATION POUR FORAGE diamètre 125 mm Ce prix rémunère pour une foreuse la foration en diamètre 150 mm / 180 mm dans tous terrains (remblais ou sols naturels). Le mètre-linéaire :	

E7	PASSAGE DE DALLE Ce prix rémunère pour une foreuse le passage d'une dalle béton en surface ou enterrée d'épaisseur < 20 cm. L'unité :	
E8	TUBAGE A L'AVANCEMENT POUR PUITTS diamètre 400 mm Ce prix rémunère pour une foreuse la mise en place d'un tubage à l'avancement pour confortement des parois du forage. Le mètre-linéaire :	
E9	TUBAGE A L'AVANCEMENT POUR FORAGE 125 mm Ce prix rémunère pour une foreuse la mise en place d'un tubage à l'avancement pour confortement des parois du forage. Le mètre-linéaire :	
E10	TUBE PVC PLEIN 400 mm Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place d'un tube PVC plein lisse de diamètre 400 mm dans un forage. Le mètre-linéaire :	
E11	TUBE PVC PLEIN 125 mm Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place d'un tube PVC plein lisse de diamètre 125 mm dans un forage. Le mètre-linéaire :	
E12	TUBE PVC CREPINE 400 mm Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place d'un tube PVC crépiné de diamètre 400 mm dans un forage (crépine fente de 1 à 2 mm sur toute la hauteur du tubage). Le mètre-linéaire :	
E13	TUBE PVC CREPINE 125 mm Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place d'un tube PVC crépiné de	

bordeaux euratlantique

	diamètre 125 mm dans un forage (crépine fente de 1 à 2 mm sur toute la hauteur du tubage). Le mètre-linéaire :	
E14	TUBE À MANCHETTE Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place d'un tube à manchette dans un forage. Le mètre-linéaire :	
E15	MASSIF DRAINANT EN GRAVIER Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place d'un massif de gravier roulé lavé calibré 3,5/4,5 dans l'espace annulaire entre le tube PVC et les parois du forage. Le mètre-cube :	
E16	MASSIF DRAINANT EN GRAVE Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place d'un massif de grave roulée lavée calibrée 20/40 dans l'espace annulaire entre le tube PVC et les parois du forage. Le mètre-cube :	
E17	BOUCHON DE FOND 400 mm Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place d'un bouchon de fond en PVC sur le tube PVC (avant mise en place dans le forage). L'unité :	
E18	BOUCHON DE FOND 125 mm Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place d'un bouchon de fond en PVC sur le tube PVC (avant mise en place dans le forage). L'unité :	
E19	BOUCHON SUPERIEUR ETANCHE 400 mm Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place dans l'espace annulaire d'un bouchon supérieur étanche sur la partie haute du forage en argile	

bordeaux euratlantique

	gonflante et béton sur 0,5 m d'épaisseur. L'unité :	
E20	BOUCHON SUPERIEUR ETANCHE 125 mm Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place dans l'espace annulaire d'un bouchon supérieur étanche sur la partie haute du forage en argile gonflante et béton sur 0,5 m d'épaisseur. L'unité :	
E21	TETE DE PUIITS 125 mm Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place d'une tête de puits acier avec cadenas artilleur. L'unité :	
E22	DEVELOPPEMENT D'UN OUVRAGE 400 mm Ce prix rémunère le développement d'un ouvrage de pompage 400 mm après réalisation, à l'aide d'une pompe immergée ou autre moyen équivalent. L'unité :	
E23	DEVELOPPEMENT D'UN OUVRAGE 125 mm Ce prix rémunère le développement d'un ouvrage de pompage 125 mm après réalisation, à l'aide d'une pompe immergée ou autre moyen équivalent. L'unité :	
E24	NIVELLEMENT D'UN OUVRAGE Ce prix rémunère le nivellement d'un ouvrage de pompage après réalisation selon la cote m NGF (repère pris sur la tête de puits). L'unité :	
E25	POMPAGE NON SELECTIF 400 mm – DEBIT < 5 m3/h Ce prix rémunère l'amenée à pied d'œuvre, la location et la mise en œuvre d'une pompe (immergée ou non) pour pompage non sélectif dans une	

bordeaux euratlantique

	fouille ou un puits de diamètre 400 mm, pour un débit compris entre 1 et 5 m³/h, y compris raccordement électrique et hydraulique à une unité de traitement. La semaine (par ouvrage) :	
E26	POMPAGE NON SELECTIF 400 mm – 5 m³/h < DEBIT < 10 m³/h Ce prix rémunère l'amenée à pied d'œuvre, la location et la mise en œuvre d'une pompe (immergée ou non) pour pompage non sélectif dans une fouille ou un puits de diamètre 400 mm, pour un débit compris entre 5 et 10 m³/h, y compris raccordement électrique et hydraulique à une unité de traitement. La semaine (par ouvrage) :	
E27	POMPAGE NON SELECTIF 125 mm – DEBIT < 5 m³/h Ce prix rémunère l'amenée à pied d'œuvre, la location et la mise en œuvre d'une pompe (immergée ou non) pour pompage non sélectif dans un puits de diamètre 125 mm, pour un débit compris entre 1 et 5 m³/h, y compris raccordement électrique et hydraulique à une unité de traitement. La semaine (par ouvrage) :	
E28	POMPAGE SELECTIF (ECREMAGE DES HYDROCARBURES FLOTTANTS) EN PUITTS 400 mm Ce prix rémunère l'amenée à pied d'œuvre, la location et la mise en œuvre d'une pompe pour écrémage d'hydrocarbures flottants dans une fouille ou un puits de diamètre 400 mm, pour un débit compris entre 0,5 et 1 m³/h, y compris raccordement électrique et hydraulique à une unité de traitement. La semaine (par ouvrage) :	
E29	POMPAGE SELECTIF (ECREMAGE DES HYDROCARBURES FLOTTANTS) EN FORAGE 125 mm Ce prix rémunère l'amenée à pied d'œuvre, la location et la mise en œuvre d'une pompe pour écrémage d'hydrocarbures flottants dans un forage de diamètre 125 mm, pour un débit compris entre 0,5 et 1 m³/h, y compris raccordement électrique et hydraulique à une unité de traitement. La semaine (par ouvrage) :	
E30	COMPLEMENT D'UN PUITTS 400 mm	

bordeaux euratlantique

	Ce prix rémunère le comblement d'un puits de diamètre 400 mm à l'aide de graviers calibré, d'argiles gonflantes et d'un coulis de ciment afin se prémunir de tout transfert vers les eaux souterraines L'unité :	
E31	COMBLEMENT D'UN PUIT 125 mm Ce prix rémunère le comblement d'un puits de diamètre 125 mm à l'aide de graviers calibré, d'argiles gonflantes et d'un coulis de ciment afin se prémunir de tout transfert vers les eaux souterraines L'unité :	
E32	STOCKAGE PROVISOIRE SUR SITE EN CUVE 1 m3 Ce prix rémunère la location (y compris amenée/repli et installation) d'une cuve de 1 m3 pour stockage provisoire sur site d'effluents pompés préalablement, en attente de traitement sur site ou d'évacuation pour traitement en filière hors site. La semaine (par cuve) :	
E33	STOCKAGE PROVISOIRE SUR SITE EN CUVE 10 m3 Ce prix rémunère la location (y compris amenée/repli et installation) d'une cuve de 10 m3 pour stockage provisoire sur site d'effluents pompés préalablement, en attente de traitement sur site ou d'évacuation pour traitement en filière hors site. La semaine (par cuve) :	
E34	STOCKAGE PROVISOIRE SUR SITE EN CUVE 20 m3 Ce prix rémunère la location (y compris amenée/repli et installation) d'une cuve de 20 m3 pour stockage provisoire sur site d'effluents pompés préalablement, en attente de traitement sur site ou d'évacuation pour traitement en filière hors site. La semaine (par cuve) :	
F	TRAITEMENT DES DECHETS LIQUIDES <i>Ces prix rémunèrent le traitement des déchets liquides issus du pompage dans les eaux souterraines ou les eaux superficielles, ainsi que les produits et résidus de cuves</i>	
F1	AMENEE ET REPLI D'UN DECANTEUR/DESHUILEUR	

	Ce prix rémunère pour un décanteur/déshuileur : ▲ le transport aller ▲ le déchargement ▲ les protections nécessaires lors du déchargement ▲ le rechargement ▲ le transport retour L'unité :	
F2	MISE EN SERVICE D'UN DECANTEUR / DESHUILEUR Ce prix comprend la mise en service d'un décanteur / déshuileur, y compris demande d'autorisation de rejet et canalisation de raccordement (longueur < 100 m). L'unité :	
F3	LOCATION D'UN DECANTEUR / DESHUILEUR – DEBIT 5 m3/h Ce prix comprend la location d'un décanteur / déshuileur mobile pour traitement d'eau en mélange avec des hydrocarbures avant rejet vers réseau pluvial (débit 5 m3/h), y compris son entretien, les analyses de suivi de la qualité du rejet et les énergies et consommables. La semaine :	
F4	LOCATION D'UN DECANTEUR / DESHUILEUR – DEBIT 10 m3/h Ce prix comprend la location d'un décanteur / déshuileur mobile pour traitement d'eau en mélange avec des hydrocarbures avant rejet vers réseau pluvial (débit 10 m3/h), y compris son entretien, les analyses de suivi de la qualité du rejet et les énergies et consommables. La semaine :	
F5	AMENEE ET REPLI D'UNE UNITE DE FILTRATION SUR CHARBON ACTIF Ce prix rémunère pour une unité de filtration : ▲ le transport aller ▲ le déchargement ▲ les protections nécessaires lors du déchargement ▲ le rechargement ▲ le transport retour	

bordeaux euratlantique

	L'unité :	
F6	MISE EN SERVICE D'UNE UNITE DE FILTRATION SUR CHARBON ACTIF Ce prix comprend la mise en service d'une unité de filtration jusqu'à 10 points de pompage, y compris demande d'autorisation de rejet et canalisation de raccordement (longueur < 100 m). L'unité :	
F7	LOCATION D'UNE UNITE DE FILTRATION SUR CHARBON ACTIF – DEBIT 5 m³/h Ce prix comprend la location d'une unité de filtration jusqu'à 10 points de pompage pour traitement d'eau en mélange avec des hydrocarbures avant rejet vers réseau pluvial (seuil max 5 mg/l hydrocarbures totaux, débit 5 m³/h), y compris son entretien avec remplacement du charbon actif, les analyses de suivi de la qualité du rejet et les énergies. La semaine :	
F8	LOCATION D'UNE UNITE DE FILTRATION SUR CHARBON ACTIF - DEBIT 10 m³/h Ce prix comprend la location d'une unité de filtration jusqu'à 10 points de pompage pour traitement d'eau en mélange avec des hydrocarbures avant rejet vers réseau pluvial (seuil max 5 mg/l hydrocarbures totaux, débit m³/h), y compris son entretien avec remplacement du charbon actif, les analyses de suivi de la qualité du rejet et les énergies. La semaine :	
F9	FOURNITURE DE CHARBON ACTIF ET TRAITEMENT DU CHARBON POST-UTILISATION Ce prix comprend la fourniture du charbon actif pour l'unité de filtration et son traitement en filière hors site après utilisation. La tonne (hors TGAP) :	
F10	AMENEE ET REPLI D'UNE UNITE DE FILTRATION A SABLE Ce prix rémunère pour une unité de filtration à sable : ▲ le transport aller ▲ le déchargement ▲ les protections nécessaires lors du déchargement	

bordeaux euratlantique

	△ le rechargement △ le transport retour L'unité :	
F11	MISE EN SERVICE D'UNE UNITE DE FILTRATION A SABLE Ce prix comprend la mise en service d'une unité de filtration à sable jusqu'à 10 points de pompage, y compris demande d'autorisation de rejet et canalisation de raccordement (longueur < 100 m). L'unité :	
F12	LOCATION D'UNE UNITE DE FILTRATION A SABLE – DEBIT 5 m³/h Ce prix comprend la location d'une unité de filtration à sable jusqu'à 10 points de pompage pour abattement des Matières En Suspension avant rejet vers réseau pluvial (débit 5 m³/h), y compris son entretien avec remplacement du sable, les analyses de suivi de la qualité du rejet et les énergies. La semaine :	
F13	LOCATION D'UNE UNITE DE FILTRATION A SABLE - DEBIT 10 m³/h Ce prix comprend la location d'une unité de filtration à sable jusqu'à 10 points de pompage pour abattement des Matières En Suspension avant rejet vers réseau pluvial (débit 10 m³/h), y compris son entretien avec remplacement du sable, les analyses de suivi de la qualité du rejet et les énergies. La semaine :	
F14	FOURNITURE DE SABLE ET TRAITEMENT DU SABLE POST-UTILISATION Ce prix comprend la fourniture de sable pour l'unité de filtration et son traitement en filière hors site après utilisation. La tonne hors TGAP :	
F15	REDEVANCE REJET EAU TRAITEE AU RESEAU SABOM Ce prix rémunère la redevance payée à l'exploitant du réseau dans lequel le rejet d'eau traitée est effectué sous convention.	



	Au réel :	
F16	LOCATION D'UN CAMION HYDROCUREUR ADR Ce prix comprend la location d'un camion hydrocureur pour extraction par aspiration de déchets liquides et pâteux, avec chauffeur et opérateur, y compris son entretien. La demi-journée : La journée :	
F17	NETTOYAGE ET DEGAZAGE D'UNE CAPACITE volume < 10 m3 Ce prix rémunère le nettoyage au jet HP et le dégazage d'une cuve enterrée ou aérienne de volume < 10 m3, y compris le démontage du trou d'homme et la fourniture d'un certificat de dégazage. Ce prix comprend également l'extraction et l'évacuation de la cuve en filière autorisée (chargement, transport inclus). L'unité :	
F18	NETTOYAGE ET DEGAZAGE D'UNE CAPACITE 10 m3 < volume < 20 m3 Ce prix rémunère le nettoyage au jet HP et le dégazage d'une cuve enterrée ou aérienne de volume compris entre 10 et 20 m3, y compris le démontage du trou d'homme et la fourniture d'un certificat de dégazage. Ce prix comprend également l'extraction et l'évacuation de la cuve en filière autorisée (chargement, transport inclus). L'unité :	
F19	NETTOYAGE ET DEGAZAGE D'UNE CAPACITE volume > 20 m3 Ce prix rémunère le nettoyage au jet HP et le dégazage d'une cuve enterrée ou aérienne de volume égal ou > 20 m3, y compris le démontage du trou d'homme et la fourniture d'un certificat de dégazage. Ce prix comprend également l'extraction et l'évacuation de la cuve en filière autorisée (chargement, transport inclus). L'unité :	
F20	EVACUATION ET TRAITEMENT DE DECHETS LIQUIDES AVEC	

	HYDROCARBURES Ce prix rémunère à la tonne le chargement (par pompage si nécessaire), le transport et l'élimination de déchets liquides contenant des hydrocarbures, hors TGAP. Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi de ces déchets. La tonne (hors TGAP) :	
F21	EVACUATION ET TRAITEMENT DE DECHETS BOUEUX AVEC HYDROCARBURES Ce prix rémunère à la tonne le chargement (par pompage si nécessaire), le transport et l'élimination de déchets boueux contenant des hydrocarbures, hors TGAP. Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi de ces déchets. La tonne (hors TGAP) :	
F22	EVACUATION ET TRAITEMENT DE DECHETS PATEUX AVEC HYDROCARBURES Ce prix rémunère à la tonne le chargement (par pompage si nécessaire), le transport et l'élimination de déchets pâteux contenant des hydrocarbures, hors TGAP. Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi de ces déchets. La tonne (hors TGAP) :	
F23	EVACUATION ET TRAITEMENT DE DECHETS LIQUIDES EN STATION D'EPURATION Ce prix rémunère à la tonne le chargement (par pompage si nécessaire), le transport et l'élimination de déchets liquides en station d'épuration. Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi de ces déchets. La tonne :	
F24	EVACUATION ET TRAITEMENT DE DTQD Ce prix rémunère le tri, le regroupement sur site, le chargement, le transport vers une installation de transit de déchets dangereux et l'élimination de DTQD (déchets toxiques en quantités dispersées), hors TGAP. Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi de ces déchets. La tonne (hors TGAP) :	

G	GESTION DE DECHETS AMIANTES (HORS BATIMENT ET ENROBES) <i>Ces prix rémunèrent un ensemble de prestations visant à assurer la gestion de matériaux amiantés et autres déchets amiantés découverts en phase chantier (installations, équipements, retrait et traitement des produits amiantés dans le respect de la réglementation en vigueur).</i>	
G1	REDACTION ET DIFFUSION D'UN PLAN DE RETRAIT ET FOURNITURE DES BSDA (SOUS-SECTION 3) Ce prix rémunère la rédaction des pièces techniques de bases nécessaires au démarrage des opérations de désamiantage en sous-section 3. Ce prix comprend notamment : ⤴ Les frais d'étude et de secrétariat, ⤴ L'établissement de la stratégie d'échantillonnage et la rédaction du Plan de Retrait sur la base des préconisations du CCTP et des matériaux ou produits contenant de l'amiante indiqués dans le diagnostic amiante et/ou découverts sur le chantier, ⤴ L'envoi du Plan de Retrait aux organismes de prévention (CARSAT et la DIRECCTE), avec fourniture au Maître d'Ouvrage du justificatif d'envoi de façon à ce que le plan de retrait soit réceptionné dans les 5 jours après commande, ⤴ Les reprises du plan de retrait suite aux remarques des organismes de prévention ⤴ La préparation des BSDA (dont pré-remplissage du cadre producteur /détenteur comportant les quantités) et leur envoi au Maître d'Ouvrage, ⤴ L'obtention des CAP et AP des filières retenues et leur envoi au Maître d'Ouvrage, ⤴ La rédaction d'un avenant au plan de retrait le cas échéant L'unité :	
G2	REDACTION ET DIFFUSION D'UN MODE OPERATOIRE ET FOURNITURE DES BSDA (SOUS-SECTION 4) Ce prix rémunère la rédaction d'un mode opératoire d'intervention et la définition de la stratégie d'empoussièrement ainsi que sa validation par les organismes officiels de prévention. Ce prix rémunère la rédaction des pièces techniques de bases nécessaires au démarrage des opérations de désamiantage en sous-section 4. Ce prix comprend notamment : ⤴ Les frais d'étude et de secrétariat, ⤴ L'établissement de la stratégie d'échantillonnage et la rédaction du Mode Opératoire sur la base des préconisations du CCTP et des matériaux ou produits contenant de l'amiante indiqués dans le diagnostic amiante et/ou découverts sur le chantier, ⤴ L'envoi du Mode Opératoire aux organismes de prévention	

bordeaux euratlantique

	(CARSAT et la DIRECCTE), avec fourniture au Maitre d'Ouvrage du justificatif d'envoi de façon à ce que le Mode Opérateur soit réceptionné dans les 5 jours après commande, ⤴ Les reprises du Mode Opérateur suite aux remarques des organismes de prévention ⤴ La préparation des BSDA (dont pré-remplissage du cadre producteur /détenteur comportant les quantités) et leur envoi au Maitre d'Ouvrage, ⤴ L'obtention des CAP et AP des filières retenues et leur envoi au Maitre d'Ouvrage, ⤴ La rédaction d'un avenant au Mode Opérateur le cas échéant L'unité	
G3	PRÉLÈVEMENT D'ENROBÉ EN SS4 Ce prix rémunère la réalisation de prélèvements d'enrobé susceptible de contenir de l'amiante, yc le matériel et le personnel nécessaire La demi-journée :	
G4	ANALYSE POUR RECHERCHE D'AMIANTE SUR ENROBÉ Ce prix rémunère la recherche d'amiante sur enrobé par un laboratoire accrédité COFRAC. L'unité :	
G5	ANALYSE POUR RECHERCHE DES HAP SUR ENROBÉ Ce prix rémunère la recherche des HAP sur enrobé par un laboratoire accrédité COFRAC. L'unité :	
G6	AMENEE ET REPLI DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS SPECIFIQUES AU RETRAIT D'AMIANTE Ce prix rémunère au forfait, l'installation générale de chantier nécessaire aux travaux de désamiantage. Ce prix comprend notamment : ⤴ Les frais de main d'œuvre, ⤴ La fourniture, la mise en place, le raccordement (AEP-EU-électricité) et le repli en fin de chantier de la base vie (suivant prescriptions du PGCSPP ou, à défaut, comportant a minima un module vestiaires et un module sanitaires de 6m2 chacun), ⤴ La fourniture, la mise en place et le repli en fin de chantier des matériels, des matériaux et consommables nécessaires au chantier,	

bordeaux euratlantique

	⤴ La fourniture, la mise en place et le repli en fin de chantier d'un coffret électrique de chantier et de toutes les installations de distribution électrique nécessaires (disjoncteurs, câbles, tableaux de répartitions, coffrets secondaires), à partir d'un Point de Livraison désigné par le Maître d'Ouvrage, ⤴ La fourniture, la mise en place et le repli en fin de chantier de groupes électrogènes de secours pour le chantier de désamiantage, y compris le stockage de fuel, ⤴ Le contrôle de l'installation électrique par un technicien agréé, et la fourniture du PV correspondant avec avis favorable, ⤴ La fourniture, la mise en place et le repli en fin de chantier du balisage réglementaire (clôtures, ruralise, panneaux « DANGER AMIANTE », « ACCES INTERDIT », « PORT DES EPI OBLIGATOIRE »). Le forfait :	
G7	LOCATION DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS SPECIFIQUES AU RETRAIT D'AMIANTE Ce prix comprend la location des installations et équipements spécifiques nécessaires au retrait d'amiante y compris leur entretien et tous fluides/énergies associés Ce prix comprend notamment : ⤴ Les frais de location des modules de la base-vie, ⤴ Les frais de location de l'installation électrique, ⤴ Les frais de location des clôtures, ⤴ Les consommations d'énergie électrique, ⤴ Les consommations d'eau potable, ⤴ Les consommations de fuel pour des groupes électrogènes, ⤴ L'entretien, la remise en état et en conformité de l'ensemble de l'installation générale La semaine :	
G8	AMENEE ET REPLI D'UN SAS PERSONNEL MOBILE AUTONOME Ce prix rémunère l'amenée, l'entretien et le repli en fin de chantier d'un sas personnel mobile autonome, dans le cadre de travaux en extérieur. Ce prix comprend notamment : ⤴ Les frais de main d'œuvre, ⤴ Les frais de transport, ⤴ Les frais de location, ⤴ Le raccordement aux utilités (AEP, EU, électricité), ⤴ Les consommations d'eau, de fuel et d'électricité, ⤴ Le changement régulier des filtres, ⤴ L'entretien, la remise en état et en conformité,	

	L'unité :	
G9	LOCATION D'UN SAS PERSONNEL MOBILE AUTONOME Ce prix comprend la location d'un sas personnel mobile autonome nécessaire au retrait d'amiante dans le cadre de travaux en extérieur, y compris son entretien et tous fluides/énergies associés Ce prix comprend notamment : ⤴ Les frais de location des modules, ⤴ Les consommations d'énergie électrique, ⤴ Les consommations d'eau potable, ⤴ Les consommations de fuel pour des groupes électrogènes, ⤴ L'entretien, la remise en état et en conformité de l'ensemble de l'installation générale La semaine :	
G10	ANALYSE D'EMPOUSSIEREMENT META Ce prix rémunère à l'unité, l'analyse META d'empoussièrement par un laboratoire accrédité COFRAC, quelle qu'en soit la destination (point zéro, libérateur, environnementale, opérateur, zone, sortie de déprimogène...etc.). Ce prix comprend notamment : ⤴ Les frais de main d'œuvre, ⤴ La fourniture, la mise en place et la dépose en fin de prélèvement des moyens d'accès nécessaires, ⤴ La fourniture et le traitement après utilisation des EPI nécessaires, ⤴ La pose d'une pompe de prélèvement suivant la norme NFX 43-050, ⤴ L'analyse de l'échantillon suivant la norme NFX 43-050, ⤴ La transmission du PV d'analyse au Maître d'ouvrage L'unité :	
G11	ANALYSE D'EFFLUENT Ce prix rémunère à l'unité, l'analyse MES et pH d'effluents par un laboratoire accrédité COFRAC. Ce prix comprend notamment : ⤴ Les frais de main d'œuvre, ⤴ La fourniture, la mise en place et la dépose en fin de prélèvement des moyens d'accès nécessaires, ⤴ La fourniture et le traitement après utilisation des EPI nécessaires, ⤴ Le prélèvement d'effluents, ⤴ L'analyse du paramètre MES de l'échantillon suivant la norme NFT 90-105, ⤴ L'analyse du paramètre pH de l'échantillon suivant la norme NFT	

bordeaux euratlantique

	90-008, ▲ La transmission du PV d'analyse au Maître d'ouvrage L'unité :	
G12	RETRAIT DE MATERIAUX EN AMIANTE CIMENT EN SOUS-SECTION 3 Ce prix rémunère le retrait d'amiante correspondant au cas de la sous-section 3 défini dans le plan de retrait de l'entreprise intervenante. La tonne :	
G13	RETRAIT DE MATERIAUX EN AMIANTE CIMENT EN SOUS-SECTION 4 Ce prix rémunère le retrait ponctuel et limité d'amiante correspondant au cas de la sous-section 4 défini dans le mode opératoire de l'entreprise intervenante. La tonne :	
G14	DEPOSE DE CONDUITES ENTERRÉES EN AMIANTE CIMENT AMIANTÉES Ce prix rémunère au mètre linéaire tous les frais relatifs à la dépose de conduites en amiante ciment enterrées <u>amiantés</u>, par le titulaire sur les emprises fixées par le marché y compris toutes sujétions de transport, d'horaires de travail, de redevances diverses... Ce prix comprend notamment : ▲ L'amenée du matériel, ▲ L'installation de chantier, ▲ La mise en place des protections collectives et individuelles, ▲ Le terrassement autour des conduits, ▲ La dépose de conduites amiantées y compris toutes sujétions de l'entreprise, ▲ L'emballage des déchets amiantés, ▲ Le nettoyage complet de la zone amiantée, ▲ Les différentes analyses (libératoires, dans les SAS, ...), ▲ Le repli des installations de chantier, Le Mètre-linéaire	
G15	RETRAIT D'ENROBÉ AMIANTÉS <u>Ce prix rémunère au mètre-carré tous les frais relatifs d'enrobés amiantés, par le titulaire sur les emprises fixées par le marché y compris toutes sujétions de transport, d'horaires de travail, de redevances diverses...</u> <u>Ce prix comprend notamment :</u>	

bordeaux euratlantique

	⤴ L'amenée du matériel. ⤴ L'installation de chantier. ⤴ La mise en place des protections collectives et individuelles. ⤴ Le décroulage des enrobés. ⤴ L'emballage des déchets amiantés. ⤴ Le nettoyage complet de la zone amiantée. ⤴ Les différentes analyses (libératoires, dans les SAS, ...). ⤴ Le repli des installations de chantier. Le Mètre-linéaire	
G16	RETRAIT DE MATÉRIAUX AMIANTÉS Ce prix rémunère à la tonne tous les frais relatifs au retrait de fragments de matériaux amiantés susceptible de se retrouver dans les sols (principalement des fragments de canalisation), par le titulaire sur les emprises fixées par le marché y compris toutes sujétions de transport, d'horaires de travail, de redevances diverses... Ce prix comprend notamment : ⤴ L'amenée du matériel. ⤴ L'installation de chantier. ⤴ La mise en place des protections collectives et individuelles. ⤴ Le retrait ⤴ L'emballage des déchets amiantés. ⤴ Le nettoyage complet de la zone amiantée. ⤴ Les différentes analyses (libératoires, dans les SAS, ...). ⤴ Le repli des installations de chantier. Le Mètre-linéaire	
G175	INSTALLATION ET MISE EN PLACE DE BRUMISATION Ce prix rémunère la location d'un dispositif de brumisation pour limiter l'envol de fibres d'amiante sur la zone d'intervention, y compris son amenée/repli, son installation, son entretien et tous fluides/énergies associés La semaine :	
G186	EVACUATION ET TRAITEMENT DE DECHETS AMIANTES EN ISDND Ce prix rémunère à la tonne le chargement, le transport et le traitement de déchets amiantés en Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux. Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi de déchets amiantés. La tonne (hors TGAP) :	

bordeaux euratlantique

G197	EVACUATION ET TRAITEMENT DE DECHETS AMIANTES EN ISDD Ce prix rémunère à la tonne le chargement, le transport et le traitement de déchets amiantés en Installation de Stockage de Déchets Dangereux. Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi de déchets amiantés. La tonne (hors TGAP) :	
G2018	EVACUATION ET TRAITEMENT DE DECHETS AMIANTES EN VITRIFICATION Ce prix rémunère à la tonne le chargement, le transport et le traitement de déchets amiantés en vitrification. Ce prix comprend également l'élaboration et la transmission au maître d'ouvrage de bordereaux de suivi de déchets amiantés. La tonne :	
H	MOYENS EN PERSONNEL ET MATERIELS <i>Ces prix rémunèrent la mise à disposition de personnel et de matériels en dépenses contrôlées pour des opérations spécifiques. Les engins s'entendent avec chauffeur.</i>	
H1	AMENEE ET REPLI D'UNE MINI-PELLE 10 tonnes ou <10 tonnes : Ce prix rémunère pour une pelle mécanique 10 tonnes ou < 10 tonnes : ▲ le transport aller ▲ le déchargement ▲ les protections nécessaires lors du déchargement ▲ le rechargement ▲ le transport retour L'unité :	
H2	LOCATION D'UNE MINI-PELLE 10 tonnes ou <10 tonnes : Ce prix comprend la location d'une mini-pelle mécanique 10 tonnes ou < 10 tonnes avec chauffeur, y compris son entretien et consommables. La journée : La demi-journée :	
H3	AMENEE ET REPLI D'UNE PELLE 20 tonnes ou <20 tonnes :	

bordeaux euratlantique

	Ce prix rémunère pour une pelle mécanique 20 tonnes ou < 20 tonnes : ▲ le transport aller ▲ le déchargement ▲ les protections nécessaires lors du déchargement ▲ le rechargement ▲ le transport retour L'unité :	
H4	LOCATION D'UNE PELLE 20 tonnes ou <20 tonnes : Ce prix comprend la location d'une pelle mécanique 20 tonnes ou < 20 tonnes avec chauffeur, y compris son entretien et consommables. La journée : La demi-journée :	
H5	AMENEE ET REPLI D'UNE PELLE >20 tonnes : Ce prix rémunère pour une pelle mécanique >20 tonnes : ▲ le transport aller ▲ le déchargement ▲ les protections nécessaires lors du déchargement ▲ le rechargement ▲ le transport retour L'unité :	
H6	LOCATION D'UNE PELLE >20 tonnes : Ce prix comprend la location d'une pelle mécanique > 20 tonnes avec chauffeur, y compris son entretien et consommables. La journée : La demi-journée :	
H7	AMENEE ET REPLI D'UNE TRACTOPELLE Ce prix rémunère pour une tractopelle : ▲ le transport aller ▲ le déchargement ▲ les protections nécessaires lors du déchargement ▲ le rechargement ▲ le transport retour	



bordeaux euratlantique

	L'unité :	
H8	LOCATION D'UNE TRACTOPELLE Ce prix comprend la location d'une tractopelle avec chauffeur, y compris son entretien et consommables. La journée : La demi-journée :	
H9	LOCATION D'UN BRISE-ROCHE HYDRAULIQUE pour mini-pelle < 10 tonnes Ce prix comprend la location d'un brise-roche hydraulique pour mini-pelle < 10 tonnes, y compris son entretien La journée : La demi-journée :	
H10	LOCATION D'UN BRISE-ROCHE HYDRAULIQUE pour pelle mécanique tout tonnage Ce prix comprend la location d'un brise-roche hydraulique pour pelle tout tonnage, y compris son entretien La journée : La demi-journée :	
H11	LOCATION D'UN CAMION 6x4 Ce prix comprend la location d'un camion 6x4, y compris son entretien et les consommables. La journée : La demi-journée :	
H12	LOCATION D'UN CAMION 8x4 Ce prix comprend la location d'un camion 8x4, y compris son entretien et les consommables. La journée :	

	La demi-journée :	
H13	AMENEE ET REPLI D'UN CHARGEUR SUR PNEUS Ce prix rémunère pour un chargeur sur pneus : ⤴ le transport aller ⤴ le déchargement ⤴ les protections nécessaires lors du déchargement ⤴ le rechargement ⤴ le transport retour L'unité :	
H14	LOCATION D'UN CHARGEUR SUR PNEUS Ce prix comprend la location d'un chargeur sur pneus, y compris son entretien et les consommables. La journée :	
H15	AMENEE ET REPLI D'UN CHARGEUR SUR CHENILLES Ce prix rémunère pour un chargeur sur chenilles : ⤴ le transport aller ⤴ le déchargement ⤴ les protections nécessaires lors du déchargement ⤴ le rechargement ⤴ le transport retour L'unité :	
H16	LOCATION D'UN CHARGEUR SUR CHENILLES Ce prix comprend la location d'un chargeur sur chenilles, y compris son entretien et les consommables. La journée :	
H17	AMENEE ET REPLI D'UN COMPACTEUR ROULEAU TANDEM LEGER AUTOPORTE Ce prix rémunère pour un compacteur rouleau tandem léger autoporté : ⤴ le transport aller ⤴ le déchargement ⤴ les protections nécessaires lors du déchargement ⤴ le rechargement ⤴ le transport retour	



bordeaux euratlantique

	L'unité :	
H18	LOCATION D'UN COMPACTEUR ROULEAU TANDEM LEGER AUTOPORTE Ce prix comprend la location d'un compacteur rouleau tandem léger autoporté, y compris son entretien et les consommables. La journée :	
H19	AMENEE ET REPLI D'UN COMPACTEUR ROULEAU MONOCYLINDRE AUTOPORTE Ce prix rémunère pour un compacteur rouleau tandem léger autoporté : △ le transport aller, le déchargement et les protections nécessaires lors du déchargement △ le rechargement et le transport retour L'unité :	
H20	LOCATION D'UN COMPACTEUR ROULEAU MONOCYLINDRE AUTOPORTE Ce prix comprend la location d'un compacteur rouleau tandem léger autoporté, y compris son entretien et les consommables. La journée :	
H21	AMENEE ET REPLI D'UN BULLDOZER SUR CHENILLES (avec rippers) Ce prix rémunère pour un bulldozer sur chenilles (avec rippers) : △ le transport aller, le déchargement et les protections nécessaires lors du déchargement △ le rechargement et le transport retour L'unité :	
H22	LOCATION D'UN BULLDOZER SUR CHENILLES (avec rippers) Ce prix comprend la location d'un bulldozer sur chenilles (avec rippers), y compris son entretien et les consommables. La journée :	
H23	LOCATION DE BLINDAGE	

bordeaux euratlantique

	Ce prix comprend la location de blindage par élément unitaire autoportant (longueur 4 m, hauteur 3 m, largeur min. 1,5 m) La semaine :	
H24	AMENEE ET REPLI D'UN ATELIER DE CRIBLAGE DE MATERIAUX (CRIBLE VIBRANT – PELLE – CHARGEUR) Ce prix rémunère pour l'atelier de criblage : ▲ le transport aller ▲ le déchargement ▲ les protections nécessaires lors du déchargement ▲ l'installation ▲ la rédaction et le dépôt du dossier de déclaration ICPE si nécessaire ▲ le rechargement ▲ le transport retour L'unité :	
H25	LOCATION D'UN ATELIER DE CRIBLAGE DE MATERIAUX (CRIBLE VIBRANT – PELLE – CHARGEUR) Ce prix rémunère la location d'un atelier de criblage de matériaux divers, avec séparation granulométrique 20/60/100, y compris barreaudage préalable (base de fonctionnement de 500 m3/j). La semaine :	
H26	OPERATEUR Ce prix rémunère la mise à disposition d'un opérateur pour travaux divers (tri manuel, bâchage, surveillance, etc.). La journée :	
H27	LOCATION D'UN DISPOSITIF MASQUANT D'ODEURS Ce prix rémunère la location d'un dispositif masquant d'odeurs à disposer autour de la zone excavée / de l'alvéole de stockage des terres polluées lorsque des nuisances olfactives sont ressenties en dehors du périmètre du chantier, y compris son amenée/repli, son installation, son entretien et tous fluides/énergies associés La semaine :	

H28	LOCALISATION DE RESEAUX ENTERRES (PROCEDE DE DETECTION PAR GEODETECTION ou SANS FOUILLE) Ce prix rémunère la réalisation de travaux de détection pour localisation de réseaux enterrés par un procédé sans fouille (quelle que soit la technique) permettant d'atteindre une précision en X, Y et Z de classe A. La demi-journée :	
H29	TRAVAUX PONCTUELS DE LOCALISATION DE RESEAUX ENTERRES Ce prix rémunère la réalisation de travaux ponctuels pour localisation de réseaux enterrés situés sur la zone de chantier ou en dehors, par des techniques de terrassement mécanique et manuel conformes au guide technique. Le M3 :	
H30	TRAVAUX DE DEGAGEMENT PARTIEL OU TOTAL DE RESEAUX ENTERRES SITUES DANS LA TRANCHEE / LA FOUILLE Ce prix rémunère la réalisation de travaux de dégagement partiel ou total de réseaux enterrés situés dans la tranchée / la fouille ou à proximité, par des techniques de terrassement mécanique et manuel conformes au guide technique. Le M3 :	
H31	PROTECTION MECANIQUE POUR MAINTIEN DE RESEAUX ENTERRES SITUES DANS LA TRANCHEE / LA FOUILLE Ce prix rémunère la mise en place de protections ou d'éléments mécaniques permettant le maintien des réseaux enterrés situés dans la zone de terrassement. Le Mètre-linaire :	

H32	LOCATION D'UN CAMION ASPIRATEUR (OU ASPIRATRICE) Ce prix comprend la location d'un camion aspirateur (ou aspiratrice) pour le dégagement de réseaux enterrés, y compris son entretien et les consommables. Les matériaux extraits sont laissés sur le chantier pour gestion ultérieure en fonction de leur qualité. La journée : La demi-journée :	
I	ESSAI EN LABORATOIRE ET ESSAI DE TERRAIN <i>Ces prix rémunèrent la réalisation d'essai en laboratoire et d'essai de terrain qui ont pour objectif d'étudier la faisabilité des techniques de traitement in situ.</i>	
I1	ESSAI EN LABORATOIRE : RESPIROMETRIE Ce prix rémunère la réalisation d'un essai en laboratoire de type respirométrie de durée minimale 28 jours dans le but de tester la faisabilité d'un traitement biologique aérobie in situ ou sur site Le forfait :	
I2	ESSAI EN LABORATOIRE : TEST DE BIODEGRADATION AEROBIE EN ZONE SATURÉE Ce prix rémunère la réalisation d'un essai en laboratoire de type test de biodégradation aérobie en zone saturée dans le but de tester les cinétiques de dégradation des composés organiques, les pourcentages d'abattement et de quantifier les apports nécessaires en nutriments Le forfait :	

I3	ESSAI EN LABORATOIRE : TEST DE BIODEGRADATION ANAÉROBIE EN ZONE SATURÉE Ce prix rémunère la réalisation d'un essai en laboratoire de type test de biodégradation anaérobie en zone saturée dans le but de tester les l'apport d'un donneur ou d'un accepteur d'électrons, les cinétiques de dégradation des composés organiques les pourcentages d'abattement et l'intérêt d'ajouter des nutriments Le forfait :	
I4	ESSAI EN LABORATOIRE : TEST DE BIODEGRADATION AÉROBIE EN ZONE NON SATURÉE Ce prix rémunère la réalisation d'un essai en laboratoire de type test de biodégradation aérobie en zone non saturée dans le but de tester les cinétiques de dégradation des composés organiques, les pourcentages d'abattement et de quantifier les apports nécessaires en nutriments Le forfait :	
I5	ESSAI EN LABORATOIRE : MÉSOCOSME Ce prix rémunère la réalisation d'un essai en laboratoire de type mésocosme dans le but de tester les cinétiques de dégradation des composés organiques, les pourcentages d'abattement et de quantifier les apports nécessaires en nutriments et en agents structurants Le forfait :	
I6	ESSAI EN LABORATOIRE : ANALYSE DES COMMUNAUTÉS BACTÉRIENNE Ce prix rémunère la réalisation d'une mesure de biologie moléculaire en laboratoire permettant d'identifier ou non la présence de communautés bactériennes favorable à la dégradation des composés organiques Le forfait :	

I7	ESSAI EN LABORATOIRE : TEST D'OXYDATION IN SITU Ce prix rémunère la réalisation d'un essai en laboratoire de type oxydation chimique sur matrice saine et polluée, pour 1 oxydant le but de tester la faisabilité d'un traitement in situ. Le forfait :	
I8	ESSAI EN LABORATOIRE : TEST DE RÉDUCTION IN SITU Ce prix rémunère la réalisation d'un essai en laboratoire de type réduction chimique pour 1 réducteur de type fer zérovalent dans le but de tester la faisabilité d'un traitement in situ. Le forfait :	
I9	RAPPORT D'ESSAI EN LABORATOIRE Ce prix rémunère la réalisation d'un rapport de fin d'essai en laboratoire retraçant la méthodologie de l'essai et sa pertinence technique, les données d'entrée, la synthèse des résultats, l'interprétation des données et les recommandations Le forfait :	
I10	MESURE DE PERMEABILITÉ DES SOLS A L'AIR Ce prix comprend la réalisation d'un essai de perméabilité des sols dans le cadre de la réalisation d'un essai de terrain avec une unité de venting (essai par palier). Le forfait :	

I11	ESSAI DE POMPAGE Ce prix comprend la réalisation d'un essai de pompage dans le but de déterminer les caractéristiques hydrodynamiques de l'aquifère en vue de la réalisation d'un traitement in situ. Le forfait :	
I12	TEST DE REALIMENTATION DE FLOTTANT Ce prix comprend la réalisation d'un test de réalimentation de flottant en vue de la réalisation d'un traitement in situ. Le forfait :	
I13	ESSAI D'INJECTION Ce prix comprend la réalisation d'un essai d'injection d'une solution avec un traceur dans un ouvrage de type tube à manchette avec enregistrement des données d'injections – 8 stations d'injection maximum, yc AR des équipements, préparation de la solution à injecter, injection par manchette et mesures dans les ouvrages de contrôles selon traceur injecté Le forfait :	
I14	RAPPORT D'ESSAI DE TERRAIN Ce prix rémunère la réalisation d'un rapport de fin d'essai de terrain retraçant les données d'entrée, la synthèse des résultats et des observations, l'interprétation des données et les recommandations Le forfait :	

J	COMPOSTAGE, BIOTERTRE ET VENTING SUR SITE <i>Ces prix rémunèrent la réalisation d'un traitement de terres polluées excavées sur site par la technique de Biotertre.</i>	
J1	COMPOSTAGE DE 150 M³ Ce prix comprend la réalisation de l'ensemble des prestations nécessaires pour la réalisation d'un compostage de 150 m ³ de terre polluée sur site, y compris la mise en œuvre, les apports d'intrant, le retournement des andains, la conduite du traitement, le suivi et la réception Le forfait :	
J2	COMPOSTAGE DE 500 M³ Ce prix comprend la réalisation de l'ensemble des prestations nécessaires pour la réalisation d'un compostage de 500 m ³ de terre polluée sur site, y compris la mise en œuvre, les apports d'intrant, le retournement des andains, la conduite du traitement, le suivi et la réception Le forfait :	
J3	COMPOSTAGE DE 1 000 M³ Ce prix comprend la réalisation de l'ensemble des prestations nécessaires pour la réalisation d'un compostage non ventilé de 1 000 m ³ de terre polluée sur site, y compris la mise en œuvre, les apports d'intrant, le retournement des andains, la conduite du traitement, le suivi et la réception Le forfait :	

J4	COMPOSTAGE DE 2 000 M³ Ce prix comprend la réalisation de l'ensemble des prestations nécessaires pour la réalisation d'un compostage non ventilé de 2 000 m³ de terre polluée sur site, y compris la mise en œuvre, les apports d'intrant, le retournement des andains, la conduite du traitement, le suivi et la réception Le forfait :	
J5	BIOTERTRE SUR SITE VENTILÉ DE 150 M³ Ce prix comprend la réalisation de l'ensemble des prestations nécessaires pour la réalisation d'un biotertre ventilé de 150 m³ sur site, y compris la mise en œuvre, les apports d'intrant, la conduite du traitement, le suivi et la réception Le forfait :	
J6	BIOTERTRE SUR SITE VENTILÉ DE 500 M³ Ce prix comprend la réalisation de l'ensemble des prestations nécessaires pour la réalisation d'un biotertre ventilé de 500 m³ sur site, y compris la mise en œuvre, les apports d'intrant, la conduite du traitement, le suivi et la réception Le forfait :	
J7	BIOTERTRE SUR SITE VENTILÉ DE 1 000 M³ Ce prix comprend la réalisation de l'ensemble des prestations nécessaires pour la réalisation d'un biotertre ventilé de 1 000 m³ sur site, y compris la mise en œuvre, les apports d'intrant, la conduite du traitement, le suivi et la réception Le forfait :	

J8	BIOTERTRE SUR SITE VENTILÉ DE 2 000 M³ Ce prix comprend la réalisation de l'ensemble des prestations nécessaires pour la réalisation d'un biotertre ventilé de 2 000 m³ sur site, y compris la mise en œuvre, les apports d'intrant, la conduite du traitement, le suivi et la réception. Le forfait :	
J9	RAPPORT DE TRAITEMENT PAR BIOTERTRE SUR SITE Ce prix rémunère la réalisation d'un rapport de suivi de traitement par biotertre comprenant la synthèse des résultats et des observations, l'interprétation des données et les recommandations Le forfait :	
J10	AMENEE ET REPLI D'UNE UNITE DE VENTING – DEBIT 1000 m³/h Ce prix rémunère pour une unité de venting conteneurisée : •le transport aller •le déchargement •les protections nécessaires lors du déchargement •le rechargement •le transport retour L'unité :	
J11	MISE EN PLACE D'UNE AIGUILLE D'EXTRACTION Ce prix comprend la foration, la mise en place, les équipements et la connexion à l'unité d'une aiguille de venting Le mètre linéaire :	

bordeaux euratlantique

J12	MISE EN PLACE D'UN DRAIN D'EXTRACTION Ce prix comprend la foration, la mise en place et la connexion à l'unité d'un drain de venting pour une profondeur inférieure à 3 m Le mètre linéaire :	
J13	MISE EN SERVICE D'UNE UNITE DE VENTING – DEBIT 1000 m3/h Ce prix comprend l'installation et la mise en service d'une unité de venting conteneurisée, y compris canalisations de raccordement entre les ouvrages, L'unité :	
J14	LOCATION D'UNE UNITE DE VENTING – DEBIT 800-1000 m3/h Ce prix comprend la location d'une unité de venting automatisée, conteneurisée, y compris sa conduite (venting ou bioventing), sa maintenance, son entretien, les analyses de suivi de la qualité de l'air extrait pour mesurer les flux extraits / dégradés des rejets, les énergies et consommables. Le mois :	
J15	RAPPORT DE TRAITEMENT PAR VENTING IN SITU Ce prix rémunère la réalisation d'un rapport de traitement par venting comprenant la synthèse des résultats et des observations, l'interprétation des données et les recommandations Le forfait :	

Date et signature :